

# Cloches d'Yverdon et de Grandson

Autor(en): **Kasser, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **70 (1962)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-53592>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Cloches d'Yverdon et de Grandson

Dans mon étude sur les cloches d'Yverdon, parue en 1960 dans la *Revue historique vaudoise*<sup>1</sup>, me basant uniquement sur les comptes de la ville, j'avais attribué à la cloche n° 2 la date de 1463.

En lisant l'ouvrage de W. Effmann sur les cloches de Fribourg<sup>2</sup>, j'y ai trouvé la description d'une cloche ressemblant beaucoup à celle d'Yverdon. Il s'agit de celle fondue en 1469 pour l'église des Cordeliers à Grandson ; lors de la suppression du couvent à la Réforme, cette cloche a été transportée à Fribourg et s'y trouve encore dans l'église de Saint-Maurice.

L'inscription principale dans la partie supérieure des deux cloches est formée de gothiques minuscules du même type, mais surtout le signe servant à séparer les mots est exactement le même, dans la cloche d'Yverdon, comme dans celle de Grandson-Fribourg. Il se compose d'une barre verticale, s'élargissant aux deux extrémités en forme de poignée de clé et traversée en son milieu par une petite barre horizontale. En dessous, dans celle d'Yverdon, six médaillons de deux types, alternant, un « Christ de pitié » et une « Vierge à l'enfant » ; à Grandson, il y a quatre médaillons en tout, exactement les mêmes qu'à Yverdon, chacun une fois, alternant avec deux médaillons portant le cachet du couvent.

En dessous, tout autour des deux cloches, l'inscription en petites gothiques minuscules : *Laudate Deum omnes gentes*, répétée huit fois à Yverdon, en bonne partie à l'envers, inscrite un peu plus de six fois à Grandson (la cloche est plus petite) et cette fois, toujours placée correctement (le fondeur, instruit par l'expérience a évité l'erreur commise six ans plus tôt). Plus bas, une ceinture, garnie de petites rosaces à quatre pétales doubles, est identique sur les deux cloches.

Enfin, sur chacune se trouve une grande croix, s'élevant sur un socle formé de cinq barres de grandeur décroissante. Les croix sont de même dimension, mais à Yverdon, elle est placée plus

---

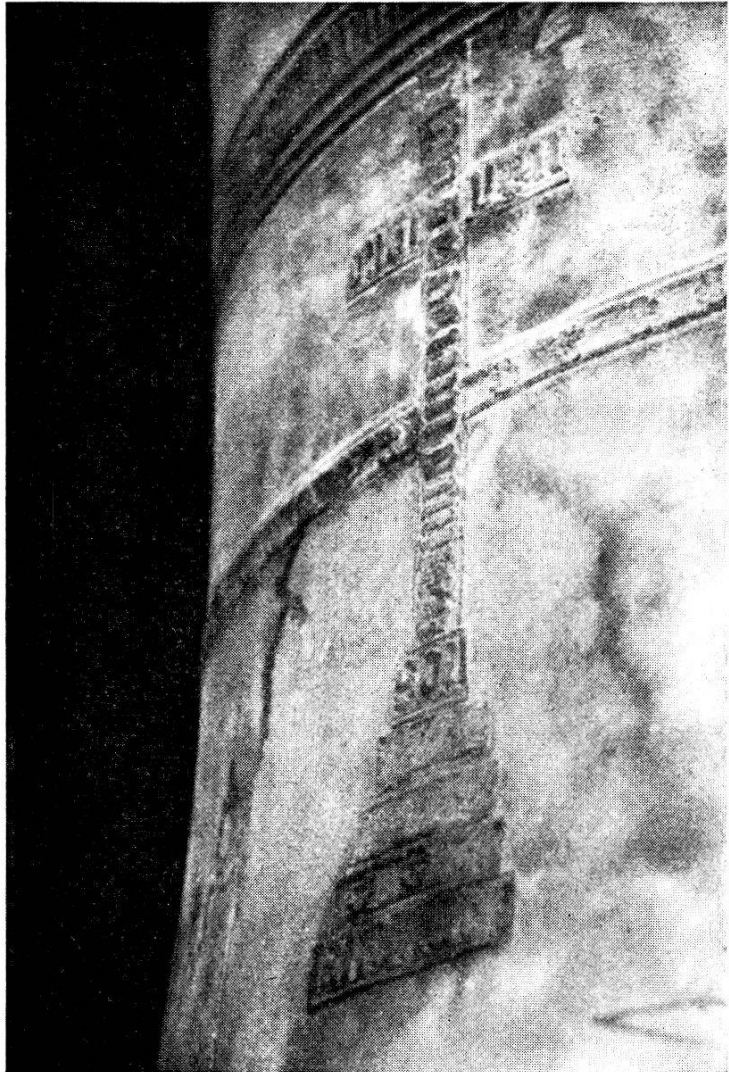
<sup>1</sup> GEORGES KASSER, *Les cloches de l'église paroissiale d'Yverdon*, dans *R.H.V.*, t. 68 (1960), p. 161 sqq.

<sup>2</sup> W. EFFMANN, *Die Glocken der Stadt Freiburg*, Strassburg, 1899.

haut et son sommet touche le cercle de *Laudate Deum* ; à Grandson, elle se trouve en dessous de la ceinture de rosaces. Ces deux croix ont été fondues selon un même procédé ; pour faire le moule, les fondeurs ont découpé, sans tenir compte des mots, des bandes de : *Laudate Deum*, ce qui a donné à Yverdon pour la barre verticale de la croix : *audate deum omnes* et les deux fragments horizontaux : *ente* et *uda* (ce dernier à l'envers). Pour Grandson, la verticale : *audate Deum omne* et les deux horizontales : *at* et *eum*. Il en est de même des socles, formés en partie de texte, en partie de motifs décoratifs, entre autres de fragments de la ceinture de rosaces.

Ces ressemblances frappantes, ces mêmes procédés, mêmes moules pour les médaillons, etc., permettent d'admettre avec une quasi certi-

tude que les deux cloches sont l'ouvrage des mêmes fondeurs, Jehan Olivey de Basuges (Saint-Prex) et Nicod Buaron. Cela permet de confirmer la date de 1463 attribuée à la cloche n<sup>o</sup> 2 d'Yverdon. Cela permet éventuellement aussi de rectifier l'affirmation de W. Effmann, attribuant au fondeur fribourgeois Hensli Follare la cloche de Grandson-Fribourg <sup>1</sup>.



Yverdon : cloche n<sup>o</sup> 2 (détail)

<sup>1</sup> W. EFFMANN, *op. cit.*, p. 66.

W. Effmann avait constaté une certaine ressemblance de cette cloche avec celle de la cathédrale de Saint-Nicolas, fondue en 1437 par Pierre Follare ; mêmes caractères, même ceinture à rosaces ; puis admettant que ce fondeur ne travaillait plus en 1469, il a supposé que la cloche était l'œuvre de son successeur. Or, les points communs entre les deux cloches comparées par W. Effmann sont beaucoup moins nombreux que ceux que j'ai pu relever entre les cloches d'Yverdon et de Grandson. Puis, il existe à Fribourg, dans la Collégiale de Notre-Dame, une seule cloche fondue de façon certaine par Hensli Follare. Or, cette cloche n'a aucun trait commun avec notre cloche de Grandson-Fribourg. Les preuves de W. Effmann me semblent donc extrêmement faibles.

L'église des Cordeliers de Grandson devait avoir au moins une seconde cloche, c'est celle portant la date de 1520 et qui se trouve actuellement dans l'église de Saint-Jean-Baptiste (église paroissiale).

On trouve l'inscription suivante dans les comptes de Grandson de cette année 1520 : « ... compte le dit gouverneur (Guillaume Villanchet) que az receu des frères mineurs de Grandson à cause de la matière à eulx vendue après celle que la ville leur ordonna pour deux quintaux et demy, cest assavoir XVII escus au souleil et ung teston, que sont en livres bonnes XXXVII libr. XXI den. »<sup>1</sup>

Cette matière destinée à la cloche avait été achetée pour le même prix à Jaques Blan, d'Yverdon, et l'on paie en plus 4 sols pour la voiture (par eau) de cette matière de Morat à Yverdon. On ignore le nom du fondeur ; les comptes indiquent simplement : « le maistre qui faisoit les cloches de Boudry et son varlet ». Pour la « fasson », il reçoit 8 escus, soit 17 livres 4 sols<sup>1</sup>.

En 1559, les Fribourgeois n'emportèrent pas toutes les cloches ; ils en laissèrent une qui fut recueillie par l'autre église de Grandson.

G. KASSER.

---

<sup>1</sup> Relevons le cours très bas de l'écu au soleil, soit 43 sols, alors qu'en 1536 (*Comptes du bailli d'Yverdon G. Zumbach*) il est évalué à 54 sols, puis en 1550 il valait 57 sols (COLIN MARTIN, *La réglementation bernoise des monnaies au Pays de Vaud, 1536-1623*, Lausanne, 1940, p. 211).